

## **MADAME LA JUGE LORI T. SPIVAK**

Madame la juge Lori T. Spivak a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba en 1981 et a été admise au Barreau du Manitoba en 1982. Elle a été nommée à la Cour du Banc de la Reine (Division générale) en mai 2005 et à la Cour d'appel du Manitoba en mars 2019. Elle a pratiqué au sein du cabinet Aikins, MacAulay & Thorvalds dans les domaines du contentieux civil et du droit administratif ainsi qu'à titre d'arbitre en droit du travail et en matière de droits de la personne. Elle a été présidente de la Société du Barreau du Manitoba et de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Elle a été responsable du cours d'admission au Barreau sur la déontologie, la responsabilité professionnelle et la gestion des cabinets d'avocats et membre du corps professoral de la section de procédure civile. Madame la juge Spivak a été coprésidente du Comité sur la formation des juges de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba, qui est responsable de la planification des conférences et des programmes de formation pour la Cour. Elle est actuellement membre du Comité de la formation de la Cour d'appel du Manitoba. Madame la juge Spivak a été désignée par la Cour du Banc de la Reine pour siéger au conseil d'administration de la Commission de réforme du droit du Manitoba et elle est membre du chapitre canadien de l'Association internationale des femmes juges.